

Approvisionnement en pneumatiques du parc automobile pour l'année 1990 - Appel d'offres

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer le fonctionnement de véhicules du parc automobile de la Ville, il est procédé à l'achat pneumatiques neufs ou rechapés, suivant la procédure des marchés de clientèle, avec consultation permanente.

L'approvisionnement s'effectue au fur et à mesure des besoins auprès des pétroliers pratiquant les prix les moins élevés.

Le montant global de la dépense pour 1990 étant évalué à environ 500 000 F, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à lancer l'appel d'offres et à signer les différents marchés à intervenir ainsi que le (ou les) avenant(s) modifiant le montant initial de ces marchés, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1990.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.